



**GOURNAY**  
SUR MARNE

**Cabinet du Maire**

01.48.15.00.20

[cab.maire@gournay-sur-marne.fr](mailto:cab.maire@gournay-sur-marne.fr)

Ministère de l'Éducation nationale,  
A l'attention de Madame la Ministre  
Madame Amélie OUDEA-CASTERA  
110 rue Grenelle  
75007 PARIS

Gournay-sur-Marne, le 23 janvier 2024

*N. réf. : ES/HS/CD/2024/05*

*Objet : Non-remplacement de professeurs des écoles (PE)*

Madame la Ministre,

La Commune de Gournay-sur-Marne, dont je suis le Maire, est confrontée à un problème récurrent au sujet duquel les parents d'élèves se plaignent, à juste titre : il s'agit du non-remplacement de professeurs des écoles absents intervenant en CE2, à l'école élémentaire des Pâquerettes.

En effet, entre la rentrée scolaire de septembre dernier et les congés du 22 décembre, ce sont 56 jours pendant lesquels les élèves auraient dû avoir cours. Or, sur ce total, il n'y a eu que 23 jours de cours avec les enseignants en charge de la classe, soit seulement 41% du temps scolaire qui s'est déroulé dans des conditions « normales ».

Le reste du temps scolaire de la période de référence se décompose comme suit : 18 jours (32 % du temps scolaire) avec des enseignants remplaçants qui ont pu accueillir les élèves, et **15 jours, soit 27 % du temps scolaire de référence, pendant lesquels les enfants n'ont pu recevoir les enseignements auxquels ils ont pourtant droit.**

15 jours sans enseignant, Madame la Ministre, c'est bien long.

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que ces 15 jours sans enseignant signifient concrètement une à deux journées par semaine sans école, donc *de facto* des semaines déstructurées, à un âge où l'acquisition des repères est fondamentale.

Quant aux 18 jours pendant lesquels les élèves ont pu être en classe avec un enseignant autre que le leur, là aussi on ne peut que déplorer la déstructuration induite des apprentissages, en raison du fait suivant : possiblement de 1 à 5 enseignants différents, sur cette même période de référence.

.../...

Mes services ont bien sûr été en contact répété avec la DSDEN de Seine-Saint-Denis mais force est de constater que les solutions apportées n'ont pas été à la hauteur des enjeux.

Je ne sais quelle réponse apporter aux familles si ce problème persiste : Leur conseiller de se tourner vers l'enseignement privé ? C'est une tentation que je peux comprendre, pour des parents désespérés et inquiets.

Cependant, l'idéal républicain qui nous anime tous et que vous incarnez, Madame la Ministre, m'empêche de préconiser cela.

Je précise que toute ma vie professionnelle s'est déroulée au sein du Ministère dont vous avez la charge, 19 ans en tant qu'enseignant puis 23 ans comme personnel de Direction. J'ai œuvré pour réduire les inégalités et promouvoir les politiques éducatives dans notre département si particulier qu'est la Seine-Saint-Denis. Hélas, je n'ai pu que constater le creusement des inégalités territoriales au fil des années, voire des décennies.

Au nom du principe républicain d'égalité, je vous demande, Madame la Ministre, d'agir pour que, à Gournay-sur-Marne, comme ailleurs, nos enfants reçoivent les heures et conditions d'enseignement auxquels ils ont droit.

Je vous prie de bien vouloir accepter, Madame la Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Le Maire  
**Éric SCHLEGEL.**

